

N° 21 – 09 juillet 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE *page 2*

- **Croissance** : toujours ralentie !
- **Ravageurs** : Maintenir une surveillance générale
- **Maladies du feuillage** : Très peu de maladies observées

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 6 au 8 juillet 2015 (parcelles agriculteur), sur 34 parcelles de Betterave.

S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





BETTERAVE

STADE DE LA CULTURE

La culture subie toujours le stress hydrique mais le rafraîchissement temporaire limite le flétrissement du bouquet foliaire.

RAVAGEURS

PUCERONS

Les observations hebdomadaires font état d'une légère baisse du nombre de parcelles concernées (64 % contre 73 % la semaine dernière). La tour à succion de Lavannes confirme aussi cette tendance avec un retour à la normale des vols de pucerons.

Les taux d'infestations restent stables en moyenne (environ 50% des plantes) mais certaines parcelles font état de régressions significatives.

Le site de Bréban (51) signale la présence de pucerons verts.

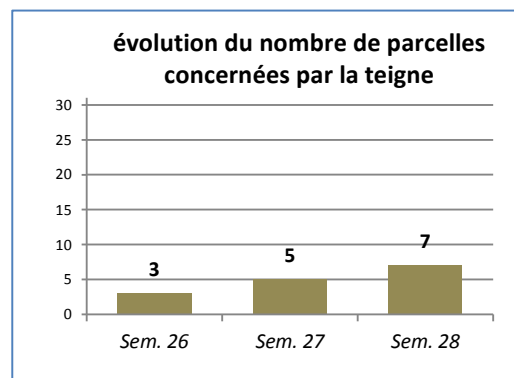
Analyse de risque : Près de la moitié des parcelles du réseau mentionnent maintenant la présence de différents auxiliaires sur en moyenne 20 % des plantes : larves et adultes de coccinelles et de syrphes, larves de chrysopes et maladies entomophthorales. L'action de ses prédateurs est amplifié avec le rafraîchissement actuel et permet de faire régresser les populations de pucerons.

TEIGNES

Cette semaine est encore marquée par une augmentation du nombre de parcelles touchées par ce ravageur. (cf graphique)

Les secteurs concernés se situent principalement dans l'Aube et le sud de la Marne.

Le site de Lesmont atteint cette semaine, le **seuil de nuisibilité de 10 % de plantes porteuses de larves ou de dégâts récents**



Analyse de risque : l'absence de pluviométrie significative (+ de 10mm) ne permet pas de limiter le développement des chenilles mais la chute des températures réduit considérablement le risque de développement de rhizopus, responsable des principaux dommages sur la culture.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Elles sont observées sur 35 % des sites suivis cette semaine mais **aucune parcelle n'atteint le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes avec symptômes.**

Analyse de risque : maintenir la surveillance même si les infestations restent limitées.

ACARIENS

Leur présence, en très faible quantité, est signalée à Lesmont dans l'Aube. Les symptômes se manifestent par des jaunissements et un aspect cloqué du feuillage.

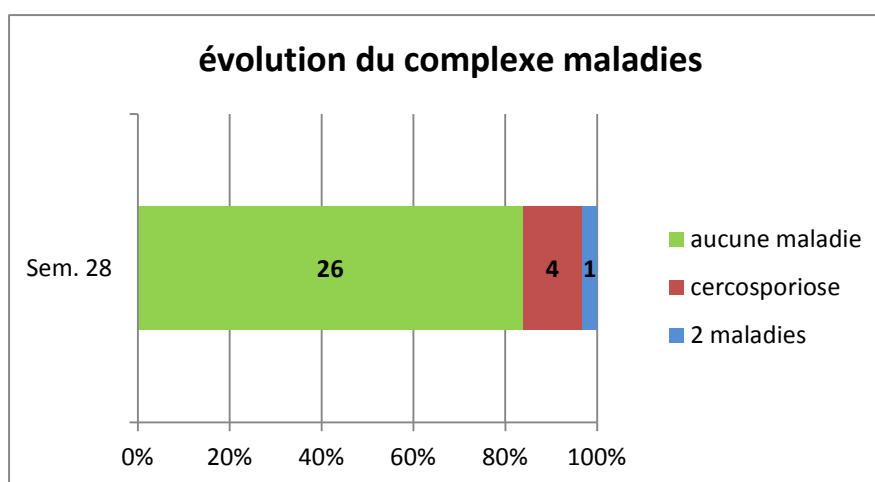
Les acariens s'observent par temps chaud sur la face inférieure des feuilles, le plus souvent en bordure de bandes enherbées ou de luzerne.

Des sensibilités variétales existent et sont aujourd'hui le seul moyen de contrôler leur incidence.



Analyse de risque : la baisse brutale des températures limite fortement leur extension.

MALADIES DU FEUILLAGE



31 parcelles réparties sur le territoire betteravier ont été observées cette semaine. (cf tableau)

16 % des parcelles signalent la présence des premiers symptômes.





- Le complexe maladies est essentiellement composé de cercosporiose.
- Une parcelle (Bréban) signale aussi la présence de ramulariose.

La pression des maladies du feuillage reste faible pour le moment. **Aucune parcelle du réseau n'a atteint les seuils d'interventions.**

Analyse de risque : les conditions climatiques (absence d'humidité significative) limitent fortement le risque de développement des maladies foliaires. Une surveillance hebdomadaire doit être tout de même maintenue.

Réaliser un prélèvement de 100 feuilles par parcelle afin de déterminer les pourcentages d'infestations.

Rappel des seuils d'interventions :

Seuil en % de feuilles atteintes	 oïdium	 cercosporiose	 rouille	 ramulariose
1 ^{ère} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2 ^{ème} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %

Synthèse des parcelles suivies dans le réseau de surveillance des maladies du feuillages :

Dpt	Commune	Variété	Résistance variétale				08-juil			
			Cerco	Oïdium	Rouille	Ramu	oïdium	cerco	rouille	ramu
Ardennes	Perthes	Capella					non suivi			
	Saint-Étienne-à-Arnes	Fortissima KWS					0	0	0	0
	Tagnon	Barents					0	0	0	0
	Thugny-Trugny	Tisserin					non suivi			
Marne	Beine-Nauroy	Papaye					0	0	0	0
	Bétheny	Vulcania KWS					0	1	0	0
	Bréban	Beetle					0	4	0	1
	Broussy-le-Grand	Vulcania KWS					0	0	0	0
	Cheniers	Barents					non suivi			
	Coursemain	Sy Muse					0	0	0	0
	Courcy	Acacia					0	0	0	0
	Courtisols	Barents					0	0	0	0
	Drouilly	Cigogne					0	0	0	0
	Fagnières	Papillon					0	0	0	0
	Fère-Champenoise	Susetta KWS					0	0	0	0
	Fère-Champenoise	Millenia KWS					0	0	0	0
	La Veuve	Chloelia KWS					non suivi			
	L'Épine	Fortissima KWS					0	0	0	0
	Les Grandes-Loges	Beetle					0	0	0	0
	Les Istres-et-Bury	Vulcania KWS					0	0	0	0
	Les Petites Loges		#####	#####	#####	#####	non suivi			
	Nuisement-sur-Cooles	Macumba					non suivi			
	Suippes	Beetle					non suivi			
	Vraux	Beetle					0	0	0	0
Witry-lès-Reims	Millenia KWS					0	0	0	0	
Aube	Bouy-Luxembourg	Barents					0	0	0	0
	Echemines	Sy Muse					0	0	0	0
	Fontaine-lès-Grès	Papillon					0	0	0	0
	Lesmont	Papillon					0	1	0	0
	Mesnil-la-Comtesse	Fortissima KWS					0	0	0	0
	Nozay	BTS 830					non suivi			
	Plancy-l'Abbaye		#####	#####	#####	#####	non suivi			
	Poivres	Susetta KWS					0	1	0	0
	Rhèges	Iceberg					0	1	0	0
	Rigny-la-Nonneuse	Seraphina KWS					non suivi			
Yonne	Saint-Benoît-sur-Seine	Beetle					0	0	0	0
	Villette-sur-Aube	Millenia KWS					0	0	0	0
	Saint-Denis-lès-Sens	Millenia KWS					0	0	0	0
	Thorigny-sur-Oreuse	Barents					0	0	0	0
	Villebougis	Susetta KWS					0	0	0	0
	Villemanoche	Fortissima KWS					0	0	0	0

Très sensible Sensible Peu sensible Résistante



Cercosporiose :

Petites taches rondes, grises avec une bordure brunâtre et des points noirs (fructifications) au centre de la tache.

Climat favorable : humidité élevée (80 %) et températures autour de 25-30 °C



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNIO - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédaction : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture du CETA de l'Aube (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, de la SCA la Champagne-Coligny, de VIVESCIA (représentant les organismes stockeurs) et du SRAL.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : k.benredjem@champagric.fr

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.